

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16^{eme}
Nom de site		Numéro	T15052
Adresse du site	28-32, avenue Victor Hugo	Hauteur	R+6 (27m)
Bailleur de l'immeuble	BNP Paribas	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G + réservation antenne		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	27/03/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	17/02/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	17/02/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 335, 130 et 240°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 6 et 12°</i>
Estimation	335° < 5V/m - 130° < 3V/m - 240° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 2 des 3 antennes existantes de 2m par des antennes de 2m afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire. La 3 ^{eme} antenne de 1.40m restera inchangée. 3 antennes de 0.90m seront ajoutées en guise de réservation antenne.
Zone technique	6 nouveaux coffrets associés aux antennes seront ajoutés. Dans la zone technique dédiée à Bouygues Télécom, en terrasse de l'immeuble, 2 nouveaux coffrets techniques seront installés en lieu et place d'une armoire technique existante
Hauteur antennes/sol	30.90m (335° et 240°) 29m (130°)

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

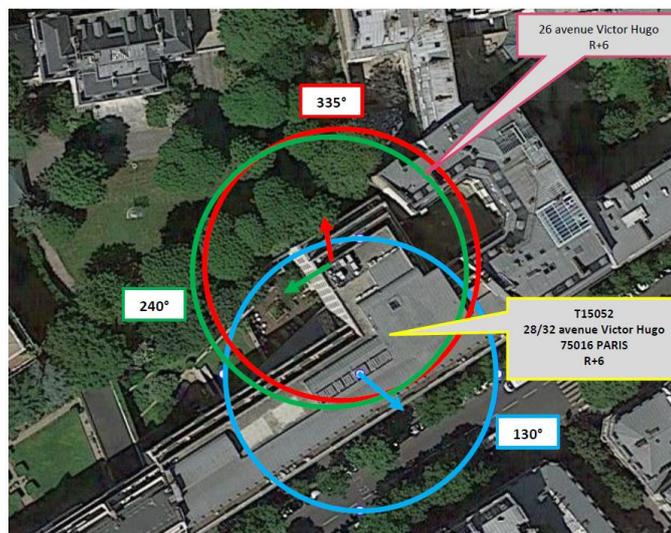
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situe dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Me GERVAIS – Accueil de jeunes enfants	23 avenue Victor Hugo	R+6	Non	77m	< 1 V/m
IFCM - Clinique Victor Hugo	5B rue du Dôme	R+4	Non	100	< 1 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 335°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 335°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



[Source fond de carte : Bing Maps]
[Logiciel de simulation : S_EMF SIRADEL]

c) Conclusions

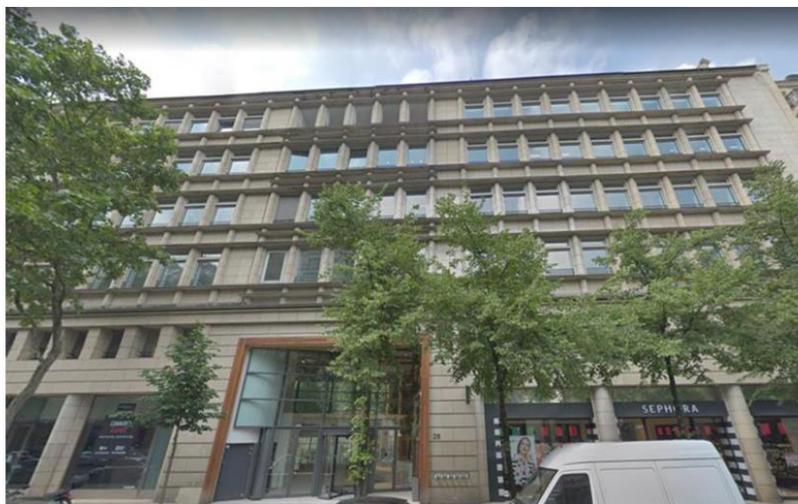
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 130°	Azimut 240°	Azimut 335°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	28.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est compris entre 0 et 1 V/m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Les antennes ne sont pas visibles depuis l'espace public :
Aucune modification visuelle à prévoir

Vue des Azimuts



